

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2009

Le Conseil Municipal de la commune de Bagnols s'est réuni sous la présidence de Monsieur François GODDE, maire, légalement convoqué le 04 novembre 2009

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES

MM GODDE, CAMACHO, FADY

Mmes SONNERY, GRILLOT LEROUX CARRON

MM. ROBIN GAUDET DIT TRAFIT DURET RAUSCH

TRONCY, DUMAS,

ABSENT : M. CARRON

Le compte rendu du Conseil Municipal du 08 octobre 2009 est adopté à l'unanimité

I – COMMISSION VOIRIE

Les travaux de réfection du chemin au lieu dit « Le Baronnât » ont été effectués
(VC 18)

II COMMISSION BATIMENTS

L'appel d'offres pour le CHAUFFAGE MAIRIE – ECOLE est en cours de parution.

III COMMISSION SOCIALE – SCOLAIRE

Le Conseil d'Ecole a eu lieu début novembre, l'effectif prévisionnel devrait être stable pour la rentrée 2010/2011.

IV COMMISSION COMMUNICATION

Le bulletin municipal est en préparation

Les courriers aux différents BAGNOLS ont été adressés à chaque mairie.

V COMMUNAUTE DE COMMUNES Mme CARRON fait un résumé du dernier conseil communautaire qui a eu lieu à CHAMELET.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal accepte un virement de crédit d'un montant de 1200 € au CCAS.

MAPA ACCESSIBILITE le candidat retenu pour effectuer le diagnostic des conditions d'accessibilité des personnes handicapées dans les ERP s'est désisté, une nouvelle consultation aura lieu dans les prochaines semaines

Mme Simone DECORET a rendu ses fermages, les riverains des différentes parcelles exploitées en seront informés et invités à faire connaître leurs éventuelles reprises de ces fermages

LOGEMENT BOINON : M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'appartement occupé par M. BOINON pour nécessité de service devra être déclassé au 1^{er} février 2010.

LOCATION DE LA SALLE DES DEUX JOSEPH, le Conseil Municipal fixe le montant de la location pour les ASSOCIATIONS à savoir :

- pour un montant de 50 € occupation de courte durée (de 10 h à 19 h le samedi ou le dimanche)
- pour un montant de 100 € occupation de longue durée

M. le maire informe du transfert des fermages de M. Pascal GUTTY à Mme Pascale GUTTY

Affiché au Panneau OFFICIEL
Le 27.11.2009